

Location mobihome famille

Par Steph29800, le 11/07/2019 à 15:12

Bonjour

Je suis propriétaire d un mobil home dans le sud de la France.

Le propriétaire du camping me met des bâtons dans les roues car je veux prêter mon mobil home à ma sœur durant 15 jours, mais le propriétaire du camping refuse car c'est noté que je peux le prêter gracieusement à mes ascendants.

Que puis je faire?

Qu appelle t on ascendants?

Merci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **12/07/2019** à **07:35**

[quote]

Qu appelle t on ascendants?

[/quote]

Bonjour,

Définition juridique :

[quote]

Une personne est l'"ascendant" d'une autre, lorsque cette dernière en est issue par la naissance et ce, à tous les degrés

successoraux (père, mère, grand-pères, grand- mères, arrières-grands-pères et arrières-grands-mères etc.). Quand on remonte

dans l'ordre chronologique des naissances n'y a pas de fin à l'ascendance. Les ascendants comprennent également les personnes qui sont des collatéraux des ascendants (oncle et tantes, grands-oncles et grandes tantes... etc. .) qui dans chaque lignée paternelle ou maternelle ont un ascendant commun.

[/quote]